

FORMATION PRÉPARER LA CONSULTATION SUR LES ORIENTATIONS STRATÉGIQUE DE L'ENTREPRISE | 50 SALARIÉS ET PLUS | 1 JOUR

L'article L2312-17 du Code du Travail prévoit que les élus du CSE doivent être consultés chaque année (sauf accord collectif prévoyant une durée différente) sur les orientations stratégiques de leur entreprise.

Voilà l'occasion de s'intéresser aux politiques générales envisagées par l'employeur et de pouvoir donner votre avis sur les grands projets qui peuvent impacter l'emploi, les conditions de travail, l'environnement ou la pérennité de l'entreprise.

Organisation de la formation :

- ➔ Intra en présentiel (dans vos locaux)
- ✔ Intra en visioconférence
- ➔ Inter en présentiel
- ➔ Inter en visioconférence

Code module : 507

Durée : 1 jour / 7 heures

Composition du groupe : De 2 à 12 personnes

Pré-requis : Aucun

Public : Membres du CSE des entreprises d'au moins 50 salariés

Accès handicapés : Nous consulter pour adapter les modalités de mise en oeuvre

Objectifs pédagogiques :

- Identifier les indicateurs importants lors de cette consultation
- Vérifier le contenu des informations obligatoires
- Devenir acteur du dialogue social dans le cadre de cette consultation

Méthodes pédagogiques :

- Exposé, apport théorique
- Travail d'échange avec les participants
- Etudes de cas
- Validation des acquis par des questionnaires, tests d'évaluations, mises en situations et exercices
- Remise d'un support de cours par voie dématérialisée à l'issue de la formation

Modalités et délais d'accès :

- Délai de réponse à la demande de devis : 48 heures après prise de contact par téléphone, e-mail ou formulaire

Suivi de la formation :

- Feuille de présence élargée par demie-journée

Modalité d'évaluation :

- Questionnaire d'évaluation

Moyens et assistance pédagogiques

(si formation à distance) :

- Formation par visioconférence, type classe virtuelle, avec assistance technique et pédagogique synchrone
- Matériel requis : ordinateur (avec webcam, micro et casque ou hauts parleurs + connexion internet)
- Chaque participant doit disposer d'une adresse internet valide

P R O G R A M M E

1- Le principe de la consultation du CSE

Les informations économiques et financières à disposition

La BDESE

La notion de confidentialité des élus

Le délit d'entrave et ses conséquences sur le processus de consultation

2- Le recours aux expertises du CSE

Les cas de recours à expertise

Les modalités de désignation de l'expert et coût

Réalisation de la mission de l'expert

Voies de recours suite à la désignation

3- Analyse des indicateurs des orientations stratégiques

L'évolution des actifs

Les aides publiques et crédits d'impôts

La répartition de la valeur ajoutée

La politique de recherche et de développement

La politique salariale de l'entreprise

Les indicateurs d'emploi et d'investissement

Les conséquences environnementales des orientations stratégiques

4- Focus sur les orientations de la formation professionnelle

Le plan de formation et ses ambitions

Les projets de GEPP de l'entreprise

5- Exercice de fin de session

Simulation d'une réunion du CSE lors de la consultation sur les orientations stratégiques